

Association des Médecins du Canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1-2
Caisse unique	2
Coup de scalpel	3
Secrétariat général	3
Une autre façon de travailler	4
Pas d'autre service d'urgence à Genève?	4
Consultation multidisciplinaire de la douleur	5
Candidatures	6
Mutations	6-7
Erratum Liste officielle	7
Cotisations centrales FMH	7
Petites annonces	8-9
Agenda	11

## Débat manqué

Décidément, la caisse unique est un sujet brûlant. Depuis des semaines, pas un jour sans article, émission, lettre de lecteur ou table ronde qui traite de l'assurance-maladie obligatoire. C'est que l'accès aux soins ne laisse pas indifférent, pas plus que la pression des primes sur le budget familial. On oublie volontiers les cotisations AVS déduite sur la fiche de paie et pour moitié à charge de l'employeur, mais on ne peut pas ignorer les primes d'assurance-maladie.

Belle réussite pour les initiants! Mais hélas, c'est à un festival fait de désinformation, de menace économique, voire de mensonge auquel nous avons assisté.

– Vous voulez être bien soigné? Mais vous l'êtes. Nous avons le meilleur système de soins possible. Que voulez-vous de plus? (Tiens, voilà qu'on trouve maintenant les médecins irréprochables...)

– Vous trouvez que ça coûte trop cher? Vous avez raison, mais faites-nous confiance. Nous les assureurs, nous savons comment faire baisser les coûts. Sans nous, l'assurance de base coûterait 30 milliards au lieu de 21. D'ailleurs,

regardez, nous touchons au but: les primes se stabilisent.

– Trop de réserves? Mais c'est pour votre bien, vous allez en profiter intégralement.

– Une caisse unique? Jamais un pareil monstre administratif! Ça vous coûtera une fortune tandis que nous, assureurs, sommes un modèle d'économie, d'efficacité et de diversité...

Le problème, c'est que nous sommes de moins en moins nombreux à être convaincus et satisfaits par ce discours. Nous attendions un débat de fond sur le système de santé de demain. Ce débat n'a pas eu lieu. Nous avons plutôt assisté à un mauvais théâtre-guignol. Vraiment pas de quoi rétablir la confiance ni susciter une volonté constructive. Ni trouver comment financer la santé de demain car les coûts vont continuer d'augmenter à moins de coupes drastiques auxquelles les suisses ne sont pas prêts. Il faudra faire un choix, quitte à aller nous faire soigner en Chine... pour faire jouer la concurrence. En attendant, nous allons nous déchirer un peu plus jusqu'à ce que le

suite en page 2



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Tout devient simple ...

avec la Caisse des Médecins comme partenaire

CAISSE DES MÉDECINS ROMANDIE

Route de Jussy 29 · Case postale 316 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 07

direction04@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

peuple en ait marre, comme nous aujourd'hui. La caisse unique ne passera pas le 11 mars, mais ce n'est que partie remise et le réveil sera d'autant plus douloureux qu'il sera tardif. Car c'est en n'écoutant pas le peuple qu'on prépare les révolutions.

Je dois encore vous dire qu'il y a une corporation qui a grandi dans mon estime, les journalistes qui ont

souvent fourni un travail d'analyse fort intéressant sur le sujet. Quant à Monsieur Couchepin, je crois qu'il finira par me faire basculer à gauche...

Pierre-Alain Schneider

## Caisse unique : Que de bêêtises ! ou La Parabole du mouton

---

Il était une fois un vaste troupeau de moutons que plusieurs dizaines de bergers autoproclamés s'étaient partagés au nom de l'intérêt général. Très vite, on s'aperçut que chaque berger s'efforçait d'attirer dans son troupeau les bêtes les plus jeunes et les mieux portantes afin d'en retirer une laine plus abondante lors de la tonte saisonnière.

En ces temps paisibles et végétariens, les bergers assuraient aux moutons que la tonte n'était opérée que pour leur confort, et pour preuve de leur honnêteté, leur garantissaient, une fois l'an, une couverture en pure laine, tissée au moyen de ce qui leur était prélevé. Les bergers juraient que toute la laine était ainsi redistribuée, sous réserve d'une quantité infime destinée au rembourrage de leurs fauteuils. Pardi, on ne peut tout de même pas travailler debout, fut-ce pour le bien collectif !

Les années passant, certains moutons à l'esprit pervers eurent l'audace d'exprimer l'irrévérencieux soupçon que toute la laine provenant de la tonte ne serait pas consacrée à la confection des couvertures et demandèrent des comptes. Seule une fin de non recevoir pouvait être opposée à cette blâmable requête. Secret des affaires oblige ! Et chaque année la tonte devint plus douloureuse, au point que les moutons y laissaient même leur peau. Pire encore, ces bergers qui ressemblaient à s'y méprendre à des

loups, projetaient de clôturer les pâturages et de limiter le ravitaillement.

Certains moutons eurent alors l'idée révolutionnaire de se passer de ces avides bergers et de fonder une filature unique, soumise à leur contrôle. Ainsi seule la laine nécessaire serait prélevée, de surcroît en tenant compte de l'épaisseur de toison propre à chaque mouton.

Il se trouva pourtant certains moutons suffisamment effrayés par la nouveauté au point de se demander si la tonte douloureuse qui leur était régulièrement infligée n'était finalement pas plus rassurante que cette Inconnue. Une seule filature serait-elle vraiment moins coûteuse que plusieurs dizaines ? Et sans la protection des bergers certains prédisaient le retour des loups ! Les bergers avaient à ce point su infiltrer les troupeaux par des moutons mutants, associés aux comités d'entreprises des filatures, qu'au jour de la décision finale certains étaient convaincus qu'en laissant le pouvoir aux bergers les tontes prochaines seraient même agréables, comme l'assurait d'ailleurs le berger en chef « PetitCopain ».

C'était la victoire de l'inertie sur l'expérience.

Mauro Poggia

## Coup de scalpel

*Le Canton exerce un racket sur les hyperactifs.*

L'Etat pantagruélique ne sait plus quoi inventer pour entretenir sa pléthore. Il ratisse et tond tout ce qui bouge, sans faire de détail.

Tout est bon et on ne se pose pas de questions, en tout cas pas celle-ci : «de quel droit?». On taxe et on majore tout!

Cette fois-ci on touche les enfants ou adultes souffrant du trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité. Certains de ceux-ci, pour fonctionner correctement dans la vie de tous les jours, ont besoin d'un traitement à base de Ritalin ou équivalent pour une période plus ou moins prolongée. Ce médicament n'est pas disponible comme le reste des autres médicaments. Pour le prescrire, le médecin traitant a besoin d'ordonnances à souches qui lui sont fournies par le Service du Médecin Cantonal. La Direction Générale de la Santé facturait au médecin demandeur un carnet à souches de 24 ordonnances aux prix de Frs. 15.-. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, sans

concertation ou information préalable, le carnet passe à Frs. 45.-! 300% d'augmentation! Si c'est ça, le taux officiel du renchérissement des coûts de la santé à Genève, il n'est pas étonnant que nos primes maladies soient les plus élevées du pays! Tout nouveau frais se répercute sur le patient, puis l'assurance, et enfin les primes d'assurance-maladie.

Est-ce la bonne manière pour l'Etat de lutter contre le renchérissement? Les grands pourfendeurs des traitements à base de Ritalin sont les membres de l'Eglise de Scientologie, qui en remplacement proposent leur approche spirituelle sectaire et coûteuse. Est-ce que cette secte infiltre l'Etat et est la cause de l'augmentation du carnet à souches?

Sinon, cette mesure est parfaitement incompréhensible et injustifiée, d'autant plus que dans le Canton de Vaud et ailleurs, ce carnet à souches est gratuit depuis toujours. Deux Cantons et deux façons de concevoir l'Etat. Honte à Genève!

Dr Georges Ryser

## Secrétariat général

Après presque trois ans et demi au service de l'AMG, Pierre Chavier nous quittera à la fin du mois de mars appelé à de hautes fonctions à la direction des finances de l'Etat. Economiste de formation, il avait pris en janvier 2004 la succession de Jean-Marc Guinchard, actuellement directeur général de la santé. Nous lui souhaitons un plein succès dans sa nouvelle activité.

Dès la nouvelle connue, le Conseil s'est attelé à lui trouver au plus vite un successeur et nous espérons pouvoir vous communiquer bientôt le nom de notre

nouveau secrétaire général. Nous pouvons cependant d'ores et déjà vous dire que les perspectives sont favorables et que la Commission des candidatures a auditionné plusieurs personnes de très grande qualité.

Dans l'intervalle, Françoise Perrier, Patrizia Ferin et Damien Rossini se tiennent à votre disposition au secrétariat. Le président et les membres du bureau répondront également avec plaisir à vos questions dans la mesure de leurs disponibilités.

## Une autre façon de travailler !

L'Etat a décidé de modifier la loi sur les CASS (Centre d'Action Social et de Santé). Il désire changer leur répartition, diminuer leur nombre et stopper la collaboration avec l'Hospice Général.

A l'avenir, si le gouvernement et le parlement le décident, il existera quatre CASS (Pâquis, Eaux-Vives, Charmilles et Carouge). Le projet du Docteur Schaller, «Cité Générations et Espace Santé», à Onex sera probablement intégré dans cette nouvelle répartition.

L'hôpital cantonal n'arrivant plus à gérer l'augmentation des consultations urgentes et des petites interventions chirurgicales, il est essentiel de trouver des solutions pour le décharger.

Il faut donc repenser complètement le cheminement des malades avant leur entrée à l'hôpital cantonal.

L'idée de lieux d'accueil, pouvant assurer les petites urgences, de faire un tri de la gravité des pathologies, de pouvoir prendre en charges des cas avec des lits de cours séjours, fait son chemin.

La discussion sur la répartition et la fonction des CASS doit absolument prendre en compte cette perspective.

Il faut donc que les médecins de ville soient consultés et deviennent partenaires de ce projet.

Il ne faut pas, par manque d'intérêt, que se soit l'Hôpital Cantonal qui installe des antennes des ses propres services dans les CASS.

Je propose que rapidement l'AMG soumette un projet concret de partenariat avec l'Etat.

J'imagine les nouveaux CASS comme des «Maisons du Médecin» ou nous pourrions assumer des gardes, prendre en charge des patients pour des hospitalisations de cours séjours, partager des équipements médicaux (RX, ultrasons, labos...), collaborer en temps réel avec la FSASD et prendre en charge des assistants des HUG.

Je demande que les médecins généralistes ou internistes intéressés à ce projet prennent contact avec moi (bbuchs@bluewin.ch) pour que nous puissions préparer un projet à soumettre au Conseil de l'AMG.

Dr Bertrand BUCHS

## Pas d'autre service d'urgence à Genève ?

*Le Temps s'est fait écho dans son édition du 20 février de la surcharge chronique des services d'urgences des hôpitaux publics. On pouvait y lire dans la bouche de Bernard Gruson, directeur des HUG, que «L'hôpital doit tout assumer, les médecins de premier recours ne jouent plus pleinement leur rôle de garde...». D'où cette lettre de lecteur adressée au journal.*

A lire votre article sur l'encombrement des urgences dans les grands hôpitaux, on croirait que les médecins n'assurent plus de service de garde. Et pourtant ! Il y a, à Genève, au moins trois services privés concurrents qui offrent une intervention médicale urgente à domicile, sans compter les centres d'urgence, également privés, qui sont ouverts à Genève, Carouge, Chêne-Bougeries, Meyrin et Onex, et j'en oublie. Mais il faut le savoir et j'ai du chausser mes meilleures lunettes et m'armer d'une persévérance

qui manque quand le monde bascule pour découvrir dans vos colonnes la liste pêle-mêle de ces services.

Et chacun sait-il que les traitements ambulatoires sont remboursés par l'assurance-maladie de base aussi dans les centres privés ? Oui, ils le sont, même s'il est vrai que les assureurs sont réputés contester avec plus de férocité les factures des privés que celles des hôpitaux publics.

Alors n'étouffons pas les HUG avec nos petits et gros bobos, et laissons la place aux cas graves. Et merci par avance au graphiste grâce auquel votre estimable quotidien affichera une liste des services d'urgence compréhensible même un jour de panique.

Pierre-Alain Schneider, Association des médecins du canton de Genève

# Consultation multidisciplinaire de la douleur

**Dr Pierre Badel**

FMH en Anesthésiologie et  
Thérapie Neurale

**Dr Anne-Valérie Bugnon**

FMH Médecine Interne  
Hypnose Médicale

**Dr Nicolas Buchs**

FMH en Rhumatologie

**Dr Hongguang Dong**

Médecin Acupuncteur (ASA)  
Spécialiste en Médecine  
Traditionnelle Chinoise (ASA)

**Dr Nathalie Dottrens**

Médecine Générale

**Dr Philippe Dussoix**

FMH en Médecine Interne  
Traitement Interventionnel  
de la Douleur

**Dr Michel Joseph Goumaz**

FMH en Neurologie

**Dr Franziska Pepcak**

FMH en Anesthésiologie et  
Thérapie Neurale

**M. Stéphane Gauss**

Ostéopathe

Nous avons le plaisir de vous informer que notre consultation multidisciplinaire pour la prise en charge de patients présentant des douleurs rebelles aux traitements conventionnels existe depuis 2004.

La consultation est uniquement ouverte aux patients qui sont référés par leur médecin traitant. Elle a pour objectif d'évaluer et de prendre en charge le patient de façon globale et multidisciplinaire. La première consultation consiste en une prise de contact avec le patient pour évaluer ses plaintes, prendre connaissance du dossier fourni par le médecin traitant et établir un plan de traitement en accord avec le patient. En tant que médecin traitant vous recevrez une lettre résumant ces différents points.

Sur le plan thérapeutique, l'approche se veut globale et multidisciplinaire. En fonction des attentes et souhaits du patient ainsi que des traitements déjà essayés, une approche par la :

– **médecine conventionnelle** : médecine interne et générale, neurologie, psychiatrie, techniques de traitements interventionnels

et la

– **médecine complémentaire** : thérapie neurale, ostéopathie, hypnose, acupuncture et médecine traditionnelle chinoise

lui sera proposée. Une réévaluation après 3 mois de traitement par l'une de ces techniques sera l'occasion de faire le point sur la situation en collaboration avec le médecin traitant.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



Consultation Multidisciplinaire de la Douleur

Centre Médical de Meyrin

24, Promenade des Artisans

1217 Meyrin

Tél. 022 719 74 66, Fax 022 719 74 01

cmm@latour.ch

## Candidatures

---

Le Conseil vous rappelle que vous avez le droit (article 19, alinéa 7 des statuts) de demander la discussion à une assemblée générale d'une candidature dans les dix jours qui suivent sa notification par voie de circulaire au corps médical ; si aucune demande de discussion n'est formulée, cela signifie que le corps médical accepte la candidature qui lui est proposée par le Conseil. Le Conseil fait en outre préavis chaque candidature par le groupe de spécialistes concerné.

Dr Mimoun BENCHAOU  
Rue de Fort-Barreau 23  
1201 Genève  
Nationalité française. Né en 1966.  
Reconnaissance du Diplôme de Médecin en 2005  
FMH de ORL

Après avoir terminé ses études au Maroc, le Dr Benchaou est venu en Suisse pour se spécialiser à Genève. En 1995, après l'obtention d'un diplôme cantonal d'ORL, il est parti au New York University Medical Center afin d'approfondir ses connaissances en otologie. Il est ensuite retourné au Maroc où il a pratiqué dans son cabinet privé pendant plus d'une année. Il est retourné en Suisse en 1999, à Lausanne pour se spécialiser en chirurgie cervico-faciale au CHUV. Il est à présent installé en cabinet privé en ville de Genève.

Dr Danuta PANOW  
Nationalité suisse. Née en 1952.  
Diplôme de Médecin en 1978  
FMH de Pédiatrie et Médecin praticien

Le Dr Panow a suivi ses études à Fribourg et Genève. Elle a effectué une partie de sa formation de pédiatrie au Royaume-Uni, dont une année de neurologie en Ecosse. Elle s'intéresse plus particulièrement aux enfants présentant des problèmes d'apprentissage et à l'évolution des enfants selon l'approche des Drs L. Ruf-Bächtiger et L. Largo. Elle travaille à la permanence de Vermont comme spécialiste FMH en pédiatrie.

Dr Michèle Andrée SIEGENTHALER  
HUG  
Rue Micheli-du-Crest 24  
1211 Genève 14  
Nationalité suisse. Née en 1967  
Diplôme de Médecin en 1994  
FMH de Médecine Interne et Hématologie

Le Dr Siegenthaler s'est spécialisée en médecine interne et en hématologie avec obtention des titres FMH. Très intéressée par la médecine de laboratoire et la transfusion, elle s'est ensuite spécialisée en médecine transfusionnelle au CHUV avec l'obtention d'un titre FMH en analyse hématologique et exerce aux HUG depuis 2006 en tant que médecin responsable du laboratoire central de sérologie transfusionnelle.

Dr Claudia SCHMEER  
Nationalité suisse. Née en 1966.  
Diplôme de Médecin en 1995  
FMH de Médecine Interne

Le Dr Schmeer a effectué sa formation dans différents hôpitaux du canton de Genève. Actuellement spécialiste FMH en médecine interne, elle travaille comme cheffe de clinique dans le Service de médecine interne de gériatrie des HUG.

## Mutations

---

### Nouveaux membres

Les Docteurs Yves CHALANDON, Grégoire CHICK, Claudia COLLAO LAMB, Alain GERVAIX, Fady RACHID, Olivier RUTSCHMANN, Mario SCHUHMACHER et Roger SIDOINE sont membres depuis le 19 février 2007.

---

**Membres passifs**

François SIMON  
Ioana VIANU

**Médecins-conseil**

Maison de Vessy : Dr Edouard FULLIQUET

## Erratum Liste officielle des membres 2007

Le numéro de téléphone aux HUG du Service de chirurgie orthopédique et de traumatologie de l'appareil locomoteur est le 022 372 78 19 et le 022 372 78 14 pour les consultations.

Le Dr CASTAGNOLI Déborah a un titre FMH de Psychiatrie

Le Dr HAFEZ Baher a un titre FMH de Médecine-Générale

Le Dr HIGELIN Fabien, installé à l'Avenue Reverdil 2 à Nyon est bien membre de l'AMG

Le Dr WACKER Pierre a les titres FMH de Pédiatrie et Onco-Hématologie pédiatrique



## Cotisations centrales FMH pour 2007

Suite à une proposition spontanée issue de ses propres rangs – et non à une proposition du Comité central ou du président –, la Chambre médicale a pris, lors de sa séance extraordinaire des 14 et 15 décembre 2006, les décisions suivantes affectant le montant de la cotisation centrale 2007 :

1. Augmentation de Fr. 100.– de la cotisation de base FMH (échelonnée en fonction des catégories de membres), limitée à 2007 et destinée à compenser le déficit budgétaire.
2. Crédit spécial de Fr. 25.– (échelonné en fonction des catégories de membres) pour la création d'une carte de professionnel de santé (CPS).

Les cotisations centrales 2007 se composent donc désormais\* comme suit:

Catégorie de membres	Cotisation de base FMH (nouveau montant)*	Contribution spéciale HIN	Contribution spéciale Assistanat au cabinet	Contribution spéciale Newindex	Contribution spéciale CPS*	Total
1 et 2	630.00 (530.00+100.00)	35.00	25.00	45.00	25.00	760.00
3	315.00 (265.00+50.00)	35.00	25.00	0.00	12.00	387.00
4	315.00 (265.00+50.00)	0.00	25.00	0.00	12.00	352.00
5 et 6	157.00 (132.00+25.00)	0.00	0.00	0.00	6.00	163.00

\*Ces augmentations deviennent effectives à l'échéance du délai référendaire de 60 jours suivant la publication du procès-verbal de la ChM extraordinaire (art. 24, al. 2 des statuts de la FMH).

## Petites annonces

### A louer

1 ou 2 pièces (selon arrangement) dans un cabinet d'acupuncture. Salle d'attente, cuisine, bureau en commun. Proche de la gare, du tram et d'un parking. Homéopathe bienvenu.

Tél. 022 731 34 76 ou 022 732 75 34 (le soir).

### A partager puis à remettre

Cabinet médical (interniste ou généraliste) rive droite à partager dès l'été 2007 et à remettre dès 2008.

### Cherche secrétaire médicale

Cabinet médical de groupe rive gauche cherche une secrétaire médicale à 50%. Horaires à discuter.

Tél. 022 736 88 75.

### Ouverture de cabinet

Le Dr Fabienne CHATILLON, spécialiste FMH en Médecine Interne, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet médical à l'avenue du Bois de la Chapelle 89, 1213 Onex.

Tél. 022 792 33 31, fax 022 792 93 66.

### Ouverture de cabinet

Le Docteur Fady Rachid, spécialiste FMH de psychiatrie-psychothérapie a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son cabinet médical à l'avenue Dumas 37, 1206 Genève. Tél: 022 346 59 18, e-mail: fady.rachid@gmail.com

Consultations sur rendez-vous.

### Cherche reprise de cabinet

Médecin pédiatre avec FMH, sans droit de pratique, cherche reprise de droit de pratique avec cabinet ou association avec collègue pédiatre souhaitant diminuer ou cesser son activité professionnelle à partir d'octobre 2007.

Contacteur par téléphone au 022 719 66 19 ou 078 661 78 79

**HYGISEAT™**  
**W.C. auto-nettoyant**  
**sans contact manuel !**

Le « petit coin »  
 désinfecté et accueillant  
 pour chacun !

www.autosanit.com  
 EMERGIE S.A. 022.340.13.72  
 courriel : emergie@bluewin.ch

### Recherche médecin

Dans le but d'établir un Centre de Médecine Traditionnelle Chinoise (soins donnés par des médecins chinois) à Genève, China Clinic TCM de Lausanne, recherche médecin FMH, avec droit de pratique intéressé par la collaboration pour la gestion du centre de Genève.

Personne à contacter : Mme Colmar  
 079 693 53 29 ou tcmlausanne@bluewin.ch

### Cherche confrère ou consœur

Avec droit de pratique pour partager locaux médicaux équipés (médecine générale ou psychiatrie, éventuellement physiothérapeute). Remise ultérieure courant ou fin 2007 à discuter (selon projet et proposition de reprise de matériel et agencement). Rive gauche en périphérie de ville. 90m<sup>2</sup> sur 2 étages.

Contacteur par téléphone au 022 736 81 90 (11h45 à 12h15) ou fax 022 736 83 07

## Petites annonces (suite)

### A remettre

Cabinet médical rive gauche, périphérie de ville. Surface 100 m<sup>2</sup> env.

Entièrement équipé, RX, ECG, laboratoire. Deux salles d'examen. Proche des communications, convient pour interniste, généraliste ou pédiatre.

Pour renseignements 022 752 31 04.

### A remettre Jonction

Cabinet médical à remettre 2-4 collègues possédant un numéro de concordat. Quartier Jonction, 200m<sup>2</sup>, installation de radiologie. Situation et loyer très intéressants. A remettre automne 2007 et/ou automne 2008.

Contacte par téléphone au 022 329 38 22

### Cherche sous-location

Psychologue-psychothérapeute FSP avec droit de pratique cherche une sous-location dans un cabinet médical de préférence.

Contacte le 076 420 61 96

### Matériel médical à vendre

Lit d'examen électrique, meubles et tables de bureau, négatoscope. Prix avantageux.

Contacte le 078 633 51 02

## A tous les généralistes, internistes et pédiatres

Merci de prendre le temps de répondre au questionnaire que vous avez reçu dernièrement concernant les plaies. L'enjeu est de taille : l'utilisation des nouvelles techniques pour les soins des plaies permet :

- plus de confort pour le patient
- moins de passages infirmiers
- une cicatrisation nettement plus rapide

CSI

Avenue Cardinal-Mermillod 36 – 1227 Carouge

Tél. 022 420 24 64, fax 022 420 24 61

## Hospitalisation à domicile (HAD)



4, rue des Cordiers, 1207 GENÈVE  
tél (fax): 022 420 64 80 (81)

**24h/24h au 022 420 64 80**

1. Le médecin – de l'hôpital ou de la ville – prescrit.
2. SOS Pharmaciens prépare les médicaments injectables, le matériel nécessaire et dispense au domicile du patient.
3. L'infirmière administre les médicaments.
4. L'équipe – médecin, pharmacien, infirmière – assure le suivi et adapte ses prestations aux besoins du patient.

antibiotiques intraveineux, chimiothérapie, traitement antalgique, soins palliatifs, nutrition entérale et paratérale, hydratation, etc.

## Remboursée par l'assurance de base

# Séminaires / Seminari 2007



## Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Le séminaire est destiné aux médecins sur le point d'ouvrir ou de reprendre un cabinet médical.

**Contenu :** Business plan (préparation du plan de financement et crédit d'exploitation, financement par la banque), **Aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier, budget), **Estimation d'un cabinet** (inventaire et goodwill), **Administration d'un cabinet médical** (dans le cabinet, par la banque), **Assurances** (toutes les assurances à l'intérieur et autour du cabinet), **Passage du statut de salarié à celui d'indépendant et fiscalité.**

**Documentation :** Basé sur une check-liste pour l'ouverture d'un cabinet médical, le classeur remis à chaque participant contient toutes les informations utiles pendant et après le séminaire.

### Gratuit pour les membres FMH

**Sponsor :** Assurance des Médecins Suisses, Caisse-Maladie des Médecins Suisses, Unilabs SA, Viollier SA et EMH Editions médicales suisses SA

<b>K20 Séminaire</b>	Je 15 mars 2007	<b>Lausanne</b>	17.00 – 21.00 heures	<b>World Trade Center</b>
<b>K21 Séminaire</b>	Je 21 juin 2007	<b>Neuchâtel</b>	17.00 – 21.00 heures	<b>Hôtel Beau Rivage</b>
<b>K22 Séminaire</b>	Je 27 septembre 2007	<b>Genève</b>	17.00 – 21.00 heures	<b>Hôtel Epsom</b>
<b>K23 Séminaire</b>	Je 22 novembre 2007	<b>Sion</b>	17.00 – 21.00 heures	<b>Hôtel Europe</b>

## Remise d'un cabinet médical

Le séminaire s'adresse aux médecins désirant remettre un cabinet médical.

**Contenu :** **Aspects juridiques** (forme juridique de la reprise), **Estimation d'inventaire et goodwill d'un cabinet**, **Assurances** (prévoyance, assurances à l'intérieur et autour du cabinet), **Conséquences fiscales d'une remise.**

**Documentation :** Les participants au séminaire reçoivent un classeur et les documents contenant des conseils pratiques au sujet de la remise d'un cabinet médical.

### Gratuit pour les membres FMH

**Sponsor :** Assurance des Médecins Suisses, Caisse-Maladie des Médecins Suisses et EMH Editions médicales suisses SA

<b>K24 Séminaire</b>	Je 26 avril 2007	<b>Lausanne</b>	17.00 – 20.45 heures	<b>World Trade Center</b>
<b>K25 Séminaire</b>	Je 15 novembre 2007	<b>Genève</b>	17.00 – 20.45 heures	<b>Hôtel Epsom</b>

## Radiologie au cabinet médical

Ce séminaire s'adresse aux médecins en pratique privée ou en passe d'ouvrir ou de reprendre un cabinet médical. Le nombre de participants est limité à 15 personnes au plus.

**Contenu :** Passage de la radiologie conventionnelle à la **radiologie numérique**, **Rentabilité de la radiologie** au cabinet médical, **nouvelles prescriptions** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, **Évaluation et acquisition** d'installations neuves ou déjà utilisées, **Aperçu du marché** et de ses composantes en matière de prix et de prestations. Les participants établissent et évaluent des radiographies numériques dans le cadre du séminaire.

**Documentation :** Documentation approfondie sur tous les sujets: un guide sur la radiologie.

**Frais :** Fr. 300.- (y c. documentation de cours et repas)

<b>K26 Séminaire</b>	Je 26 avril 2007	<b>Ecublens</b>	09.30 – 16.00 heures	<b>Centre de formation Galexis SA</b>
----------------------	------------------	-----------------	----------------------	---------------------------------------

### Inscription et information

FMH Consulting Services, Mme Claudine Tannari  
 Burghöhe 1, 6208 Oberkirch, Tél. 041 925 00 77, Fax 041 921 05 86 ou sur notre site internet [www.fmhservices.ch](http://www.fmhservices.ch)

### Remarque

Les adresses des participants aux séminaires dont les coûts sont couverts en partie ou totalement par des sponsors sont communiquées aux sponsors concernés.

### Conditions d'annulation

Un montant est perçu pour une absence ou une annulation. Il est de:

- ♦ fr. 50.- par personne dans les 15 jours avant le début du séminaire
- ♦ fr. 80.- par personne dans les 7 jours avant le début du séminaire

## Agenda

### Etat confusionnel aigu en soins palliatifs

Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2007 de 12h30 à 13h30  
Salle de réunion de l'AMG  
Rue Goetz-Monin 15 – 1205 Genève

Séance animée par le Dr Nathalie Steiner-Collet  
Crédité d'une unité de formation.  
GGPS – P (Groupe Genevois des Praticiens en Soins Palliatifs)



### Cadre(s) et théorie(s) en psychosomatique

#### Quatorzième journée genevoise de Psychosomatique

Samedi 28 avril 2007 de 8h45 à 16h45  
au Muséum d'Histoire Naturelle  
salle de conférence, 1<sup>er</sup> étage  
Route de Malagnou 1 – Genève

Intervenants : François Duparc (SPP), Annecy – Alain Ferrant (SPP), Lyon – Chantal Giddey (Agepso, SSPsa), Genève – Nicos Nicolaïdis (Agepso, IPSO, SSPsa), Genève – Jacques Press (Agepso, IPSO, SSPsa), Genève – Patricia Vadi Lathion (Agepso, IPSO, SSPsa), Genève

Inscription : CHF 120.–

Délai d'inscription : 5 avril 2007

Pour tout renseignement concernant le programme détaillé, le formulaire d'inscription ou le paiement, contacter par courrier, courriel ou fax Dr Patricia Vadi Lathion, Av. de la Gare des Eaux-Vives 10, 1207 Genève, Tél/fax : 022 700 07 03, p.vadilathion@bluewin.ch



### L'endocrinologie gynécologie et l'infertilité pour tous les gynécologues

#### Prise en charge de la ménopause en 2007

Vendredi 9 et samedi 10 mars 2007  
Hôpital de Pourtalès, Neuchâtel

Renseignements et inscriptions : 021 312 92 61 ou inscription online [www.meeting-com.ch/grssgo.htm](http://www.meeting-com.ch/grssgo.htm)

Journée reconnue par l'Académie pour 4 crédits de formation spécifique.

Organisé par Groupement Romand de la Société Suisse de Gynécologie et Obstétrique (GRSSGO)

### La lettre de l'AMG

Journal d'information de  
l'Association des Médecins  
du Canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 11 fois par an

#### Responsable publication

Pierre Chavier

#### Contact pour publication

Damien Rossini  
Tél. 022 708 00 22  
[damienrossini@amge.ch](mailto:damienrossini@amge.ch)

#### Conception-réalisation

Christine Faucogney

#### Publicité

Médecine & Hygiène  
Tél. 022 702 93 41  
[pub@medhyg.ch](mailto:pub@medhyg.ch)

#### Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

### AMG

12, rue Micheli-du-Crest  
1205 Genève  
Tél. : 022 708 00 22  
Fax : 022 781 35 71  
[www.amge.ch](http://www.amge.ch)

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :**  
**26 mars 2007**

**Délai rédactionnel :**  
**9 mars 2007**



# CERTICAN® FOR HEART AND KIDNEY TRANSPLANTATION

**WITH CERTICAN®, IT'S YOUR MOVE!**

**REDUCES SIGNIFICANTLY THE INCIDENCE AND SEVERITY OF VASCULOPATHY IN HEART TRANSPLANTATION<sup>1</sup>**

**ALLOWS SANDIMMUN NEORAL® DOSE REDUCTION WITHOUT COMPROMISING EFFICACY IN RENAL TRANSPLANTATION<sup>2</sup>**

**CERTICAN® (Everolimus)** C: Tablet of 0.25, 0.5, 0.75, 1 mg everolimus. Dispersible tablet with 0.1, 0.25 mg everolimus. I: Prophylaxis of organ rejection in adult patients at low to moderate immunological risk receiving an allogeneic renal or cardiac transplant, in combination with ciclosporin for microemulsion and corticosteroids. D: Certican should only be prescribed by physicians who are experienced in immunosuppressive therapy. Adults: Initial dose regimen of 0.75 mg b.i.d. taken orally in two divided doses at the same time as ciclosporin for microemulsion. Dose adjustments based on blood levels achieved, tolerability, individual response, clinical situation and change in co-medication at 4-5 d intervals. Routine blood level monitoring. For dose recommendations, hepatic impairment and dispersible tablets: see Compendium of Drugs. CI: Hypersensitivity to everolimus, sirolimus or one of the excipients. PC: Co-administration with CYP3A4-inhibitors and inducers. Exposure to UV light and sunlight. Antimicrobial prophylaxis for Pneumocystis jirovecii pneumonia for the first 12 months following transplantation. CMV prophylaxis for 3 months after transplantation. Hypertlipidemia. Monitoring of renal function in all patients. Elevated serum creatinine levels; ciclosporin dose reduction should be considered. Rare hereditary problems of lactose intolerance, lactase deficiency or glucose-galactose maldabsorption. Pregnancy: consider carefully risk/benefit; use effective contraception method. Breast feed not recommended. UE: Very common: leucopenia, hypercholesterolemia, hyperlipidemia. Common: viral, bacterial or fungal infections, sepsis. Lymphoma, lymphoproliferative disease. Malignancies. Thrombocytopenia, anaemia, coagulopathy, thrombotic thrombocytopenic purpura/hemolytic uremic syndrome. Hypertri-glyceridemia. Hypertension, lympho-cytle (in renal transplantation), venous thromboembolism. Pneumonia. Acne, surgical wound complication. Urinary tract infection. Oedema. Pain. Uncommon: see Compendium of Drugs. IA: Medicinal products affecting CYP3A4 and/or P-glycoprotein (P-gp). Bioavailability of everolimus increased by co-administration of ciclosporin: dose adjustments for both medicinal products. Grapefruit and grapefruit juice. Vaccination: avoid live vaccines. P: Tablets of 0.25, 0.5, 0.75, 1 mg; 60. Dispersible tablets of 0.1, 0.25 mg; 60. Sale category: B. For further information, please consult the Swiss Compendium of Drugs.

**References** 1: Eisen HJ et al. Everolimus for the Prevention of Allograft Rejection and Vasculopathy in Cardiac-Transplant Recipients. N Engl J Med 2003; 349: 847-858.  
2: Vitko S et al. Everolimus with Optimized Cyclosporine Dosing in Renal Transplant Recipients: 6-Month Safety and Efficacy Results of Two Randomized Studies. Am J Transplant 2004; 4: 626-635.  
13453